

hasard, pour te parler en sœur, tout simplement, tout affectueusement, d'un sujet qui m'est cher comme la vie. Il s'agit de faire le bonheur de Mathieu, de ma mère et le mien. Je suis désolée de les abandonner; et ce sentiment disparaîtrait si tu voulais bien rendre à la maison l'une des deux filles qu'elle perd en un an. Tu comprends assez ce que je veux te dire. Mathieu t'aime plus tendrement que nous. Je ne te parlerai pas de sa fortune: je sais que c'est cela même qui fait impression sur tes sentiments trop délicats. Mais je veux te faire observer que c'est toi qui nous obligeras tous en lui donnant ta main. Ma mère a besoin d'une compagne pour l'assister, et l'âge la lui rendra de jour en jour plus nécessaire. Outre les soins que je lui rendais, j'étais devenue le secrétaire de Mathieu. Son commerce de bois le fait souvent voyager; il faut lui écrire ce qu'on vient répondre ici pour les achats, recevoir et faire suivre les lettres, mettre ses comptes en ordre quand il revient. Faute d'une main exercée pour ces utiles détails, il perdra des affaires et de l'argent. En devenant sa femme, tu serais une véritable associée, qui doublerais les bénéfices de son entreprise. Tu vois donc que ta fierté ne saurait exiger un refus. Tu disais dans une de tes lettres que tu voudrais te reconnaître envers nous des soins que tu as trouvés dans notre famille. Voilà l'occasion. Dieu te la donne telle, que tu vas certainement, comme moi, reconnaître ta vocation.

Adieu, ma chère Constance. Toute la famille attend ta réponse avec impatience, dans l'espoir plutôt que l'anxiété. Ma mère t'embrasse et moi aussi, comme étant déjà doublement ta sœur;

URSULE.

### LETTRE XIII.

*Dé Constance Daymer à Mad. Servolet.*

Lyon, 6 janvier 1866.

Chère madame Servolet,

Excusez-moi si je ne vous ai pas écrit pour le jour de l'an.